

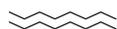
RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
Terres du Lauragais



2019

SOMMAIRE



L'ANNÉE EN IMAGES

04

L'INSTITUTION

06

La carte d'identité de Terres du Lauragais	07
Les 83 délégués communautaires	08
La gouvernance des Terres du Lauragais	09
Terres du Lauragais comment ça marche ?	10
Les compétences de Terres du Lauragais	12

LE FONCTIONNEMENT

13

Organisation des services	14
Organigramme	15
Les ressources humaines	16
Conditions générales d'emploi	17

LE BUDGET

18

Le compte administratif 2019	19
------------------------------	----

PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE

20

Economie	21
Culture	23
Tourisme	25
Urbanisme	26

PÔLE SOCIAL

27

Petite enfance	28
Accueil des familles	29
Les événements de la petite enfance	30
Enfance - Jeunesse	31
Bilan des actions enfance-jeunesse 2019	33
Insertion	34
Maison des Services au Public (MSAP)	35
Transport A la Demande (TAD)	36
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	37
• MARPA	37
• Portage de repas	38
• Service d'Aide A Domicile (SAAD)	38

PÔLE TECHNIQUE

39

Gestion des déchets	40
Les déchetteries	42
Elaboration du PLPDMA	43
Patrimoine	44
Voirie	45
GEMAPI	46
Déploiement de la fibre	46
Rapport 2019 du Syndicat Haute Garonne Numérique	47

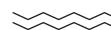
GRANDS PROJETS COMMUNS

48

Le projet de territoire	49
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	50



LE MOT DU PRÉSIDENT



La communauté des Terres du Lauragais, aujourd'hui constituée de 58 communes est issue d'un regroupement de 3 intercommunalités, initié voulu et imposé par la loi NOTRÉ il y a de cela 3 ans.

Grâce à tous, élu(e)s et agents des *Terres du Lauragais*, nous avons réussi l'éclosion de *Terres du Lauragais*.

Notre communauté de communes a désormais toute sa place dans le paysage tant départemental que régional. « *Terres du Lauragais* » est bien identifiée et affirmée dans l'espace d'influence de l'aire urbaine toulousaine.

Notre communauté de communes est forte de nombreux atouts :

- Son **attractivité démographique**, dont la moyenne annuelle de progression est supérieure à la moyenne départementale 7.80% de progression sur notre territoire contre 5% en moyenne sur le département.
- Sa **dynamique économique** qui est sous pression, notamment sur les zones

d'activités de Villefranche de Lauragais, Sainte Foy d'Aigrefeuille et Nailloux.

- Sa volonté affirmée de **la profession agricole**, activité majeure de notre territoire du Lauragais.
- Enfin notre atout, **notre projet de territoire** très avancé, réaliste, cohérent, même s'il devra comme l'ensemble de nos projets être revisité par les nouveaux élu(e)s.

Consciente de ses faiblesses, notamment liées à sa jeune existence, *Terres du Lauragais* n'a pas eu de trop des 3 années passées pour harmoniser ce qui devait l'être légalement et ce dans le respect des entités fusionnées.

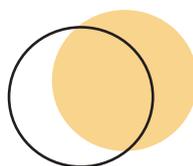
- **Harmonisation fiscale,**
- **Harmonisation des compétences** choisi(e)s à l'issue d'un travail considérable réalisé par les élu(e)s et les techniciens.

Forte de notre histoire, **forte des opportunités**, forte des volontés individuelles et collectives qui doivent s'exprimer, forte des réalités et des différences de nos communes qui seront toujours respectées, *Terres du Lauragais* doit sans plus tarder, réunir et mettre en œuvre les conditions de sa réussite.

Christian Portet,

Président de la Communauté de communes
Terres du Lauragais

L'ANNÉE EN IMAGES



Bienvenue à l'équipe du Multi-accueil, Lieu Accueil Enfant(s) Parent(s) et Relais d'Assistants Maternelles de Villefranche de Lauragais



Une journée pédagogique : la communication empathique et la relation bienveillante.

Les agents de la petite enfance réunis au Centre Culturel à Caraman pour échanger et partager leur vécu au travail.



ALAC

Voici l'équipe au complet des Accueils de Loisirs Associés au Collège (ALAC) du territoire. Sur la pause méridienne les animateurs proposent différents ateliers !



L'Office de Tourisme intercommunal s'est vu remettre pour la deuxième fois consécutive la Catégorie I, soit la plus élevée possible !

D'autre part, il est une fois de plus habilité à porter la marque nationale Tourisme & Handicap™ qui garantit un accueil, une information et une accessibilité adaptée aux personnes en situation de handicap.



Un beau travail au chemin du Rival à Montgeard!

L'ensemble des équipes espaces verts de Nailloux a réalisé un terrassement du sentier et planté des piquets en acacia pour retenir et stabiliser le talus créé par le chemin. Pendant qu'une équipe élaguait des saules pour récupérer les branches, l'autre équipe les acheminait chemin du Rival. Ces travaux ont duré 3 semaines et tout a été réalisé à la main. Bravo !



Festico'laur, pour grands et petits !

Les agents de la Petite enfance et de l'Enfance jeunesse se sont investis de plein coeur pour l'organisation, l'accueil et l'animation des divers ateliers.



Une nouvelle épareuse !

Investissement sur l'achat d'un nouveau tracteur épareuse CLAAS 440 avec un broyeur d'accotement afin d'assurer l'entretien de la partie qui est en régie sur le secteur de Villefranche de Lauragais.



Réunion de direction : le budget 2019

Alors que le budget 2019 vient d'être voté, Terres du Lauragais se prépare pour dégager des marges de manoeuvre, dans ses services ainsi que pour l'avancement du Plan Climat Air Energie (PCAET).

Inauguration du multi-accueil à Caraman



Le CIAS pour la journée citoyenne

Il a donné du sens à cette journée en partageant du bon temps avec ses bénéficiaires : belote, petits chevaux et loto en écoutant Charles Aznavour.



Inauguration de la ZA Val de Saune II tranche 2 à Sainte Foy d'Aigrefeuille



La Guinguette au bord du canal du Midi

L'Office de Tourisme a organisé cette belle soirée guinguette et festive au bord du canal du Midi. Marché gourmand, concert, voitures de collection et accordéon dans un esprit familial avec plus de 40°C!



Des Petits-Déjeuner Économiques ont été organisés par le service Economie.

Ici, «*Les aides économiques régionales*», en partenariat avec l'agence AD'OCC et la région Occitanie. Ce temps d'échange à destination des acteurs économiques du territoire a rassemblé près d'une vingtaine d'entreprises. Véritable occasion de tisser des liens avec les entrepreneurs afin de les accompagner au mieux dans leurs projets.

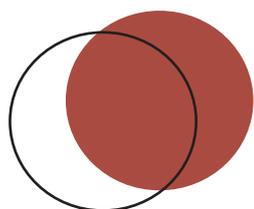
Le chantier «*Ville vie vacances*»

Dans le cadre d'un chantier «*Ville Vie Vacances*», treize jeunes du territoire ont organisé la semaine zéro déchet. Durant une semaine, sur les communes de Nailloux et de Calmont, les jeunes ont participé à un ramassage de déchets.



La MARPA Coeur Lauragais a fêté ses 10 ans de vie avec une journée conviviale et pleine de vie !

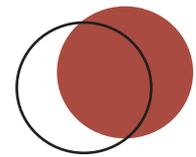




L'INSTITUTION



La carte d'identité de la communauté de communes des Terres du Lauragais



58 communes :

Aignes, Albiac, Auriac sur Vendinelle, Aurin, Avignonet-Lauragais, Beateville, Beauville, Bourg-Saint-Bernard, Caignac, Calmont, Cambiac, Caragoudes, Caraman, Cessales, Folcarde, Francarville, Gardouch, Gibel, La Salvetat-Lauragais, Lagarde, Lanta, Le Cabanial, Le Faget, Loubens-Lauragais, Lux, Mascarville, Maurémont, Maureville, Mauvaisin, Monestrol, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgaillard-Lauragais, Montgeard, Mourvilles-Basses, Nailloux, Prèserville, Prunet, Renneville, Rieumajou, Saint-Germier, Saint-Léon, Saint-Pierre-de-Lages, Saint-Rome, Saint-Vincent, Sainte-Foy-d'Aigrefeuille, Sausens, Ségreville, Seyre, Tarabel, Toutens, Trébons sur la Grasse, Vallègue, Vallesvilles, Vendine, Vieilleville, Villefranche de Lauragais, Villenouvelle.



Création : 1 janvier 2017

Nombre d'habitants : 38 545 habitants en 2015

Superficie : 617 Km²

Président : Christian PORTET

Directrice Générale des Services : Elodie CAQUINEAU

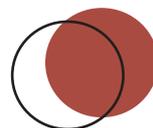
Siège administratif : 73 av de la Fontasse - 31290 Villefranche-de-Lauragais - 05 31 50 45 50

accueil@terres-du-lauragais.fr

Pôle de proximité Nailloux : 1 rue de la République - 31560.

Pôle de proximité Caraman : 7 av du 8 mai 1945 - 31460.

LES 83 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



ALBIAC GRANOULLAC Gérard (Maire)	NAILLOUX DATCHARRY Didier (Conseiller Municipal) DUTECH Michel GLEYSES Lison (Maire) VIENNE Daniel (Conseiller Municipal) BOUMAHDI Nawal (Conseillère Municipale) MERIC Georges	AURIAC/VENDINELLE GRANVILLAIN Patrick (Maire)
AVIGNONET-LAURAGAIS PAGES Jean-François (Maire) TISSANDIER Thierry (Conseiller Municipal)	RIEUMAJOU MILLÈS Rémi (Maire)	AURIN VERCRUYSSÉ Sandrine (Maire)
BEAUVILLE POUS Thierry (Maire)	SAINT LÉON LANDET Jean-Claude (Maire) POUNT BISET Pierre	BEAUTEVILLE MILHES Marius (Maire)
BOURG SAINT BERNARD ORIOU André (Maire)	SAINT PIERRE DE LAGES KLEIN Laurence (Maire)	CAMBIAC ADROIT Sophie (Adjointe)
CAIGNAC DOU Alain (Maire)	SAINT-ROME MASSICOT Robert (Maire)	FRANCARVILLE FIGNES Jean-Claude (Maire)
CALMONT MARTY Pierre (Conseiller Municipal) PASSOT Anne-Marie (Conseillère Municipale) PERA Annie (Adjointe) PORTET Christian (Maire)	SAINT FOY D'AIGREFEUILLE MARCHAND Thierry (Adjoint) MONTEIL Jean-Paul TOUZELET Michèle	LA SALEVETAT LAURAGAIS DALENC Gilbert (Maire)
CARAGOUDES CANCIAN Jean-Louis (Maire)	SAUSSENS MOUYSET Maryse (Maire)	LANTA MENGAUD Marc (Maire) AVERSENG Pierre LELEU Laurent
CARAMAN ALBAGLIE-DAUBRESSE Sybille (Adjointe) CASSAN Jean Clément (Maire) CALMEIN François (Conseiller Municipal) FABRE DURAND Evelyne	SEGREVILLE HOULIE Jean-Pierre (Maire)	LE CABANIAL VALETTE Bernard (Maire)
CESSALES POUILLES Emmanuel (Maire)	SEYRE TOUJA Michel (Maire)	LE FAGET CALMETTES Francis (Maire)
FOLCARDE DABAN Evelyne (Maire)	TRÉBONS SUR LA GRASSE STEIMER John (Maire)	LUX BRESSOLES Gisèle (Maire)
GARDOUCH DUFOUR Roger (Adjoint) GUERRA Olivier (Maire)	VALLÈGUE ZANATTA Rémy (Maire)	MAUVAISIN CANAL Blandine (Maire)
GIBEL LAUTRE-CAHUZAC Rachel (Maire)	VALLESVILLES DURY Nicole (Maire)	MONESTROL FAVROT Bernard (Maire)
LAGARDE PEIRO-FOURNIER Marielle (Maire)	VENDINE HEBRARD Gilbert (Maire)	MONTGAILLARD-LAURAGAIS MOUYON Bruno (Maire)
MASCARVILLE CAZENEUVE Serge (Maire) AVERSENG Pierre (Conseiller Municipal) LELEU Laurent (Conseiller Municipal)	VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS BARJOU Bernard (Adjoint) DARNAUD Guy DOUMERC Jacques PIC-NARDESE Lina PIQUEMAL-DOUMENG Marie-Claude (Maire) IZARD Pierre GRAFEUILLE ROUDET Valérie	MOURVILLES-BASSES De LAPLAGNOLE Axel (Maire)
MAUREMONT PALOSSE Louis (Maire)	VILLENUEVE FEDOU Nicolas (Maire) CALASTRENG Jacqueline	PRÉSERVILLE De PERIGNON Patrick (Maire)
MAUREVILLE CROUX Christian (Maire)	LOUBENS-LAURAGAIS GARRIGOU Marc (Maire) FERLICOT Laurent (Adjoint)	RENNEVILLE ROS-NONO Francette (Adjointe)
MONTCLAR LAURAGAIS SAFFON Jean-Claude (Maire)	AIGNES MATHE Jude (Maire)	SAINT GERMIER ESCRICH-FONS (Maire)
MONTESQUIEU LAURAGAIS LAFON Claude (Maire)		SAINT VINCENT ROUQUAYROL Alain (Maire)
MONTGEARD GAROFALO Marie-Claire (Maire)		TARABEL MIGEON Frédéric (Maire)
		TOUTENS MAGRE Denis (Maire)
		VIEILLEVIGNE MIQUEL Laurent (Maire)
		PRUNET BRAS Aimé



La Gouvernance des Terres du Lauragais

Parmi les **83 conseillers communautaires** ont été élus le **président** et les **14 vice-Présidents**.

PRÉSIDENT
Christian PORTET



LES VICE- PRÉSIDENTS

Monsieur HEBRARD Gilbert
1^{er} Vice-Président
Administration générale et de aménagement du territoire



Monsieur GUERRA Olivier
2^{ème} Vice-Président
Développement économique

Monsieur IZARD Pierre
3^{ème} Vice-Président
Transition énergétique



Monsieur BARJOU Bernard
4^{ème} Vice-Président
Finances et marchés publics

Madame KLEIN Laurence
5^{ème} Vice-Président
Petite enfance et RAM



Monsieur HOULIE Jean-Pierre
6^{ème} Vice-Président
Environnement (déchets et assainissement)

Madame GAROFALO Marie-Claire
7^{ème} Vice-Président
Développement touristique



Monsieur PAGES Jean-François
8^{ème} Vice-Président
Culture et communication

Madame ADROIT Sophie
9^{ème} Vice-Président
Urbanisme et équilibre territorial



Monsieur CASSAN Jean-Clément 10^{ème}
Vice-Président
Enfance jeunesse vie associative et sport

Madame ROS-NONO Francette
11^{ème} Vice-Président
Espaces verts patrimoine et chemins de randonnée



Monsieur MENGAUD Marc
12^{ème} Vice-Président
Voirie et transports

Madame TOUZELET Michèle
13^{ème} Vice-Président
Services à la personne CIAS MARPA



Monsieur LANDET Jean-Claude
14^{ème} Vice-Président
Lacs, rivières et zones humides

TERRES DU LAURAGAIS

COMMENT ÇA MARCHE ?

LES 16 COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Il existe 16 commissions thématiques de travail permanentes. Ces commissions sont composées de conseillers communautaires désignés à la proportionnelle de groupes politiques.

Elles permettent aux élus d'œuvrer en toute transversalité et de porter des actions et les politiques communautaires. Ces commissions sont chargées d'étudier les dossiers de leurs compétences et de préparer les délibérations et décisions qui seront prises en Conseil communautaire. Elles ont un rôle administratif.

Ces commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Elles émettent un avis sur les dossiers qu'elles instruisent, à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum de présence soit exigé.



Commission 1 : "Aménagement du territoire"

Commission 2 : "Développement économique, zones d'activités et MSAP"

Commission 3 : "Transition énergétique "

Commission 4 : "Finances et marchés publics"

Commission 5 : "Petite enfance : crèches et RAM"

Commission 6 : "Environnement : déchets et assainissement"

Commission 7 : "Tourisme"

Commission 8 : "Culture et communication"

Commission 9 : "Équilibre territorial et urbanisme"

Commission 10 : "Enfance-jeunesse et périscolaire"

Commission 11 : "Sport et vie associative"

Commission 12 : "Espaces verts - randonnée, grands travaux et infrastructures"

Commission 13 : "Voirie – transport"

Commission 14 : "CIAS-MARPA"

Commission 15 : "Aide à domicile et portage des repas"

Commission 16 : "Zones humides, lac et rivières"

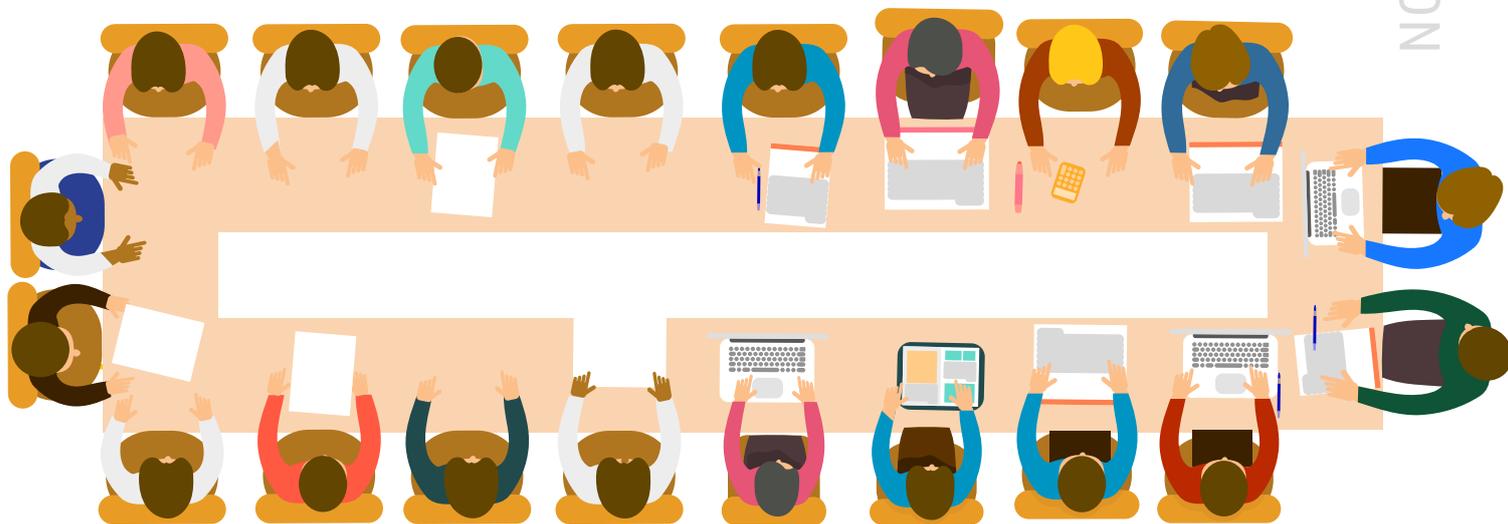


LE PRÉSIDENT

Élu par les délégués des communes au conseil communautaire, il propose et met en œuvre les politiques communautaires en exécutant les décisions prises par le conseil et le bureau communautaire. Il peut, lui-même, prendre des arrêtés par délégation du Conseil communautaire ou attribution légales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE LA COM COM

Il est composé des 83 délégués communautaires titulaires. Il se prononce sur les actions et les projets de la communauté de communes et se réunit au minimum une fois par trimestre. Une fois par mois en moyenne au sein de la communauté de communes de Terres du Lauragais



LE BUREAU EXÉCUTIF

Il est composé du président, des 14 vice-présidents et de 6 autres membres délégués.

En 2019

13 réunions du conseil communautaire

11 réunions en bureau communautaire

262 délibérations

LES COMPÉTENCES DE TERRES DU LAURAGAIS



Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs - l'accueil et à l'habitat des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Eau
- Elaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

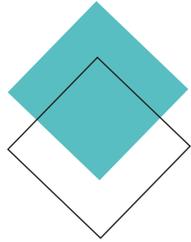
Compétences Supplémentaires avec intérêt communautaire

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement non collectif des eaux usées
- Création et gestion de maison de service au public

Compétences supplémentaires

- Petite enfance
- Enfance : mercredi après-midi après l'école et les vacances scolaires / Accueil de loisirs périscolaires d'origine communautaire
- Jeunesse : ALAC, MAJ
- Insertion
- En matière de tourisme
- Culture d'intérêt communautaire
- Réseau de communication électronique
- En matière de déchets : suivi post exploitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage

Autres services et prestations : Transport A la Demande (TAD), urbanisme (autorisation des droits du sol), animation sportive dans les écoles, entretien bâtiments et espaces verts et prêts de matériel aux communes



LE FONCTIONNEMENT



ORGANISATION DES SERVICES



**4
PÔLES**

- PROMOTION DU TERRITOIRE
- ACTION SOCIALE - SERVICE À LA PERSONNE
- SERVICES TECHNIQUES : ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
- ADMINISTRATION ET SERVICES GÉNÉRAUX

**10
DÉPARTEMENTS**

- PROMOTION DU TERRITOIRE
- PETITE ENFANCE
- ENFANCE
- SERVICE À LA PERSONNE ET ACCÈS AUX SERVICES
- ENVIRONNEMENT
- PATRIMOINE
- RESSOURCES HUMAINES ET PRÉVENTION
- FINANCES ET ACHATS
- SUPPORT
- SYSTÈME D'INFORMATION

**19
SERVICES
31
STRUCTURES**

- 10 CRÈCHES
- 2 RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (RAM)
- 1 LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)
- 5 ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS À L'ÉCOLE (ALAE)
- 6 ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)
- 4 ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS AU COLLÈGE (ALAC)
- 2 MAISONS DES JEUNES
- 1 MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

**2
ORGANISMES
INTERCOMMUNAUX**

**1 CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CIAS)**

**1 OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL (OTI)**

ORGANIGRAMME



PRÉSIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (DGA)

PÔLES

PROMOTION DU TERRITOIRE

ACTION SOCIALE

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

ADMINISTRATION ET SERVICE GÉNÉRAUX

Départements
8 AGENTS

PROMOTION DU TERRITOIRE

ÉCONOMIE (DONT ZA)
CULTURE
URBANISME
TOURISME

6 AGENTS

OTI
9 AGENTS

PETITE
ENFANCE

ENFANCES

SERVICE À
LA PERSONNE

CRÈCHES
RAM
LAEP

136
AGENTS

ALAE
ALSH
MAJ
ALAC

Animateur
sportif

Chantier
d'insertion

109
AGENTS

Maison
France
Services
(MFS)

Transport à
la demande

5
AGENTS

CIAS
9 AGENTS

ENVIRONNE-
MENT

PATRIMOINE

Déchetterie

Collecte des
déchets

Atelier
mécanique

39
AGENTS

Bâtiment

Voirie

Espaces
verts

Chantier
d'insertion

GEMAPI

39
AGENTS



FINANCES

RH -
PRÉVEN-
TION

SUPPORT

SYSTÈME
D'INFOR-
MATION

Compta-
bilité

Achats

7
AGENTS

RH

Préven-
tion

12
AGENTS

Accueil

Communi-
cation

Juridique

Secréta-
riat

11
AGENTS

Informa-
tique

Télépho-
nie

SIG

Réseaux

2
AGENTS



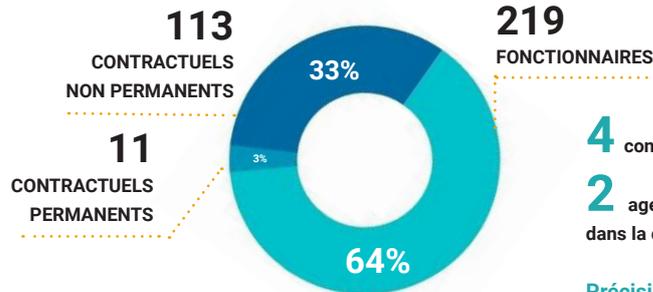


LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

343

AGENTS employés par la collectivité au 31 décembre 2019



4 contractuels permanents en CDI
2 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité

Précisions emplois non permanents

- 3 contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- 81% des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- Personnel temporaire intervenu en 2019 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire.



FORMATION

En 2019, **70%** des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour.

En chiffres

Les charges de personnel représentent **43,85%** des dépenses de fonctionnement

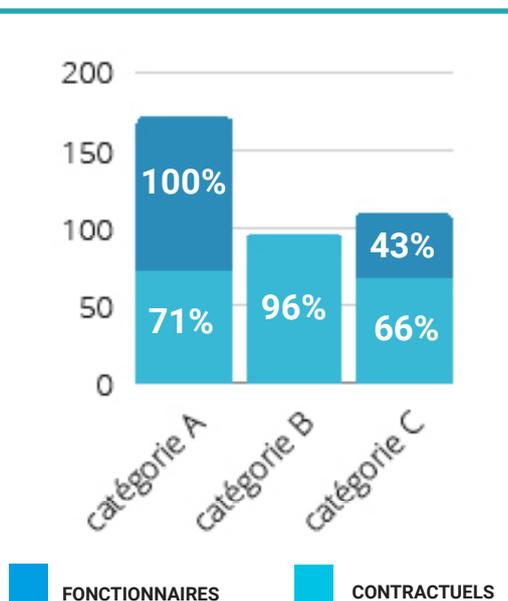
91464€

ont été consacrés à la formation en 2019.

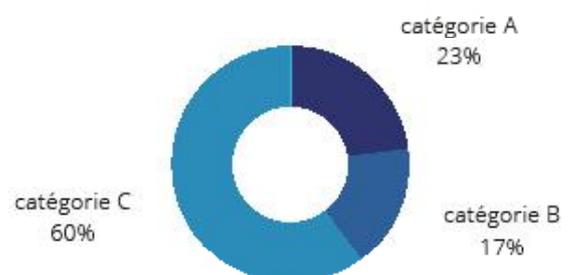
933

jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2019.

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié au moins un jour de formation en 2019



Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique

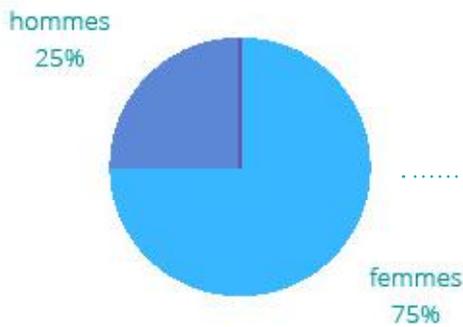


Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : **4.1** jours par agent

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI



Au 31 décembre 2019, la collectivité employait 172 femmes et 58 hommes sur emploi permanent.



La collectivité emploie deux agents sur emploi fonctionnel, dont deux femmes.

Concernant les emplois permanents en équivalent temps plein rémunéré, on dénombre :

- 53.3 fonctionnaires hommes
- 146.6 fonctionnaires femmes
- 2.4 contractuels hommes
- 9.5 contractuelles femmes

Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre

4% des femmes sont **contractuelles permanentes** contre **7%** des hommes.

En chiffres

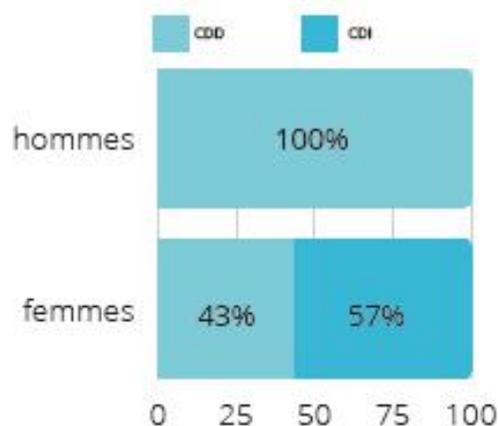
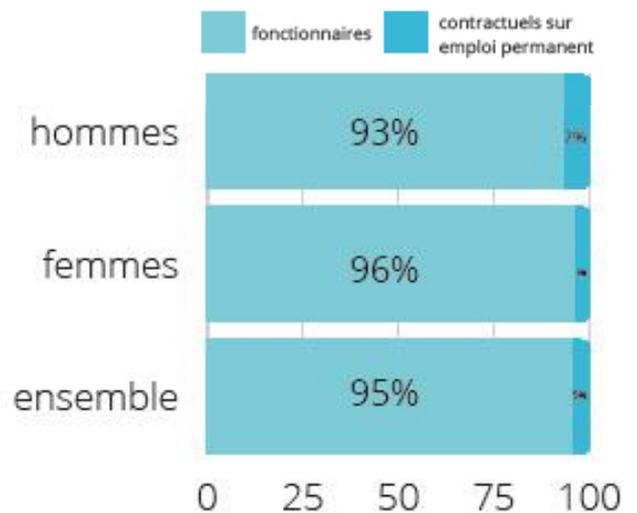
75% des **fonctionnaires** sont des femmes et **25%** des hommes.

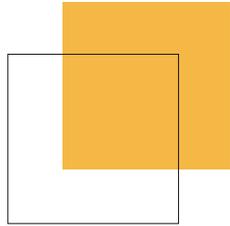
64% des **contractuels permanents** sont des femmes et **36%** des hommes

57% des **femmes contractuelles** sont en **CDI** contre **aucun homme**

Au total,

4 agents en CDI sur **11 agents contractuels, soit 36%**





LE BUDGET



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le budget 2019 en bref,

Montant total voté en 2019 :

31.3 millions d'euros



LE FONCTIONNEMENT : 25 M€

18.45 M€ fonctionnement des services

650 000 € d'opérations d'ordres

5.9 M€ d'atténuation de produits

L'INVESTISSEMENT : 6.3 M€

1.4 M€ de remboursement du capital de la dette

2.9 M€ d'investissement

1.9 M€ de résultat d'exécution déficitaire

100 000€ d'opérations d'ordres



L'INVESTISSEMENT



Pool routier – achats véhicules roulants (epareuse, camions)

Equipement ordures ménagères – déchetterie –

Amenagement centre de loisirs

Travaux ateliers Villefranche

Crèche de Caraman



LES PRIORITÉS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Petite Enfance : **27.5%**

Environnement : **26%**

Enfance Jeunesse : **14.84%**

Administration Générale : **10.26 %**

Voirie Espaces Verts : **11.10%**

Batiments : **5%**

Promotion du Territoire : **3.90%**

Service à la Personne : **1.40%**

1^{er} janvier 2019 :

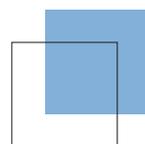
- Suppression du budget annexe des ordures ménagères (intégré au budget général de Terres du Lauragais) avec pour incidence, le passage à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur tout le territoire

- Transfert du budget annexe des aides à domicile vers le budget du centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

- Transfert du budget du service portage de repas vers le budget du CIAS



PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE





Actions d'animations du tissu économique local : données qualitatives et quantitatives

Rendez-Vous Entreprises en Lauragais (RDVEL)

Face au succès rencontré en 2018, la communauté de communes Terres du Lauragais a reconduit le « *Rendez-Vous Entreprises en Lauragais* » le lundi 14 octobre 2019, avec pour thématique « *Le numérique, travaillez autrement* ».

Une vingtaine de partenaires, dont la BPI, la DIRECCTE, la Région Occitanie, les trois chambres consulaires, Haute-Garonne Numérique, Fibre 31, Digital 113 ainsi que des entreprises spécialisées dans le numérique ont animé des conférences et ateliers sur les thèmes de la transformation numérique des TPE-PME, déploiement de la fibre, cybersécurité et la RGPD...

Une soixantaine de participants ont contribué à la réussite de cette soirée. TPE et PME, venues de la communauté de communes ou encore des territoires limitrophes ont ainsi pu échanger, coopérer et partager tout le long de cette soirée.



Partenariats

- Convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Charte des développeurs économiques – Région Occitanie : signée le 20/09/2019
- Engagement de la collectivité dans le dispositif Territoire d'industrie en juillet 2019

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Définir les lignes d'intervention en matière de politique locale du commerce

Réflexion de fond pour aider les élus à définir au mieux la ligne de partage entre les actions qui demeureront communales et celles qui deviendront intercommunales dans ce domaine.

Les Petits Déj' Éco :

- 18 janvier 2019 : SPIE Batignolles – Extension A61
- 9 juillet 2019 : Agence Ad'Occ, Laure Vigneaux – Les aides économiques régionales
- 17 décembre 2019 : Alain HENNEBOIS – H2A Consultant – Aide à la décision et pilotage d'entreprise



Rencontres avec les entreprises

Plus de 20 entreprises et 30 commerçants rencontrés par le service de développement économique.

Dispositifs mobilisés pour accompagner les entreprises

Les aides à l'immobilier d'entreprises constituent des aides spécifiques que peuvent attribuer de manière autonome toutes les collectivités territoriales et leurs groupements. La région et le département participent au financement de ces aides. En Occitanie et notamment en Haute-Garonne, il a été voté la répartition suivante (dans la limite du taux d'intervention d'aides publiques en fonction de la taille de l'entreprise et de sa situation géographique) : 80% de financement région et 20% répartis entre l'intercommunalité et le département.

Financement de 2 entreprises en 2019 par ce dispositif

Pass et contrat Occitanie :

8 entreprises soutenues par ce dispositif en 2019.

Appel à Projet Culture 2019 :

- Après avoir expérimenté ce dispositif en 2018 la communauté de communes a fait le choix de lancer la 2^{ème} édition de l'Appel à Projet Culture afin de soutenir les manifestations culturelles locales ancrées dans le territoire
- 13 projets soutenus à hauteur de **26 577 €**



La communauté de communes a adopté le 17 décembre 2019 son schéma de développement culturel qui détermine la future politique culturelle intercommunale. Ce document résulte des travaux engagés en mai 2018 sur la base d'un diagnostic par-

tagé.

Il se veut à la fois :

- > **Une stratégie pour 2020-2026** déclinée autour de 2 enjeux territoriaux, 5 axes stratégiques, 10 objectifs stratégiques et 17 actions
 - ENJEU N°1 Offrir un cadre de vie attractif pour diminuer la polarité de l'aire toulousaine
 - ENJEU N°2 Créer une cohésion territoriale pour une intercommunalité récente
- > **Une feuille de route** échelonnant le programme opérationnel à engager sur six ans soit 13 actions à court terme (2020-2022), 4 opérations à moyen terme (2023-2025). Une évaluation du programme opérationnel sera réalisée annuellement.



Terres du Lauragais signe la convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle du PETR Pays Lauragais

Le PETR du Pays Lauragais et l'Etat, dans le cadre de ce nouveau dispositif, décident ensemble d'**agir pour favoriser l'accès à l'art, à la culture et au patrimoine** pour l'ensemble des habitants, notamment pour les enfants, les jeunes et les populations éloignées de l'offre culturelle.



Développement de sentiers de randonnée sur le secteur Nord

Demande de subvention réalisée auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour l'aménagement signalétique de 3 boucles PR du secteur nord (montant de l'aide octroyée - 5 023 €).

DEMOS

La communauté de communes participe au Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Social (DEMOS) initié en 2010 par la Philharmonie de Paris. En partenariat avec l'Orchestre national du Capitole, le Conseil départemental de la Haute Garonne et la MJC d'Avignonet-Lauragais, l'intercommunalité contribue à ce projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre en mettant à disposition le site de l'ALSH de Villefranche de Lauragais et un minibus pour le transport des enfants habitant le secteur nord.

Ce projet touche 15 enfants âgés de 7 à 12 ans, éloignés des pratiques culturelles pour des raisons géographiques, sociales ou économiques. Ils sont originaires de neuf communes du territoire: Avignonet-Lauragais, Bourg Saint Bernard, Maureville, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Tarabel, Toutens et Villefranche de Lauragais.



Tourisme



Actions mises en œuvre par l'office de tourisme intercommunal

La Taxe de séjour :



Mise à jour des éditions touristiques en adéquation avec le territoire de compétence

Réédition du guide découverte en intégrant l'offre hébergement et restauration

Réédition et traduction des flyers destinés à valoriser les principaux sites d'attractivité du territoire (nouveau flyer dédié au géocaching)

Création d'une nouvelle carte des itinéraires de randonnée de l'intercommunalité, intégrant les 4 nouveaux PR du secteur nord

1000 ex

1000 ex

2000 ex

2000 ex

Fédérer les professionnels du tourisme et construire un réseau d'ambassadeur

Animation du site web pro

1. Devenir partenaire
2. Compte-rendu
3. Les RDV

➤ Révision des accès pour élargir le réseau

Animation du groupe Facebook pro
Pas d'interactivité sur cet outil

Mise à jour du kit d'accueil « clé en main »
foire aux questions, listes d'informations, documentation, affiches des manifestations...

5000 sets de tables distribués

15 Poursuite des visites des nouveaux prestataires de l'intercommunalité
nouveaux prestataires rencontrés

45 Renouvellement du graphisme du guide du partenaire 2019
partenaires engagés
Révision des services offerts aux partenaires en 2020 :
➤ encart publicitaire
➤ révision des tarifs

21 4 ateliers numériques
9 accompagnements personnalisés
prestataires engagés
➤ site internet, cartes de visite, flyers, Facebook, conseils informatiques







2 Rencontres du Tourisme en terres du Lauragais

Organisation de la 2^{ème} édition des Rencontres du Tourisme en favorisant les échanges entre professionnels

46 participants




Améliorer la qualité d'accueil et renforcer nos actions d'animation du territoire

Préparation du renouvellement de la marque Qualité Tourisme™
➤ Pré-audit Décembre 2019 : **95,23 % - avis favorable**

Organisation de nouvelles manifestations sur l'intercommunalité et soutien aux événements structurants du territoire

13 dates
300 contacts

Animation de points d'accueil hors les murs tout au long de l'année à l'occasion d'événements structurants

Trail du Ventolet * Festival BD * Lac en Fête
* Triathlon Half du Lauragais
* Championnat de Drift

Avignonet, Calmont, Caraman, Gardouch, Lac de la Thésauque, Lanta, Le Faget, Nalloux, Villefranche,...

MOULIN EN FÊTE
Samedi 19 juillet
400 personnes

Guinguette au Canal
Carte de producteurs
800 personnes

LE TRAIL DES CHATEAUX
31 / 25 AOÛT 2019
130 personnes

3 visites découvertes






Participe activement aux projets menés à l'échelle du pays Lauragais

Carte de territoire
PAYS LAURAGAIS
Lauragais

10 000 exemplaires
➤ Couverture personnalisée
➤ Carte verso personnalisée

Renouvellement de la photothèque

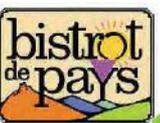
Réflexion sur le devenir du site web et plus largement de la marque « Lauragais Tourisme »

Lauragais tourisme

bistrot de pays

Accompagnement des porteurs de projet de territoire sélectionnés pour prétendre à l'obtention du label « Bistrots de Pays »
➤ Mon Relais Gaillard à Montgaillard-Lauragais




Urbanisme



Un service mutualisé



48

communes adhérentes

1110,8

actes pondérés instruits

+6,76%

du volume des actes pondérés entre 2018/2019

SIGNE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Un coût à l'acte de **154,83€**

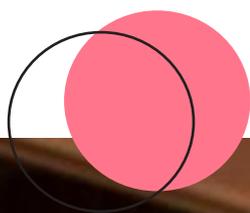
140

rendez-vous

avec les pétitionnaires hors RDV prestataire



PÔLE SOCIAL



Petite enfance

Une compétence globale en matière de petite enfance depuis le 1^{er} janvier 2019

La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de création, de coordination, d'organisation et de gestion :

- Des Etablissements d'Accueils Collectifs de Jeunes Enfants (EAJE) d'initiative publique quels que soient les modes de gestion
- Des Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- Des Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) d'initiative publique

La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **pilotage et coordination** de la politique publique territorialisée de l'accueil du jeune enfant et **d'appui à la parentalité**, des **postes de coordination** et des **dispositifs contractuels institutionnels** qui en découlent.



Crèche La Ferme des P'tits Bouts



Crèche Les K'Nailloux



LAEP de Villefranche



RAM de Maureville



RAM de Villefranche



RAM St-Foy

Accueil des familles

Plus de 1300 enfants de 0 à 3 ans sur le territoire
Des structures pour accueillir les jeunes enfants :

10 crèches et 1 micro-crèche

6 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s

4 associations d'Assistant(e)s Maternel(le)s

3 Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (6 sites d'accueil fixes et un RAM itinérant)

1 LAEP à Villefranche

9 crèches intercommunales et
1 crèche associative sur le territoire

263 agréments

346 Enfants /familles accueillis
taux de remplissage supérieurs à **70 %**
quasiment dans toutes les structures



PÉRIODE ESTIVALE

Le LAEP part en vacances...
NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS À PARTIR DU MARDI 27 AOÛT

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

UN ESPACE GRATUIT, CONVIVIAL, DE RENCONTRES, D'ÉCHANGES ET DE JEUX

OUVERT AUX ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS, ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT OU D'UN ADULTE RÉFÉRENT, AINSI QU'ÀUX FUTURS PARENTS....

07 71 75 97 04
2A, CHEMIN DU TRACAS, 31290 VILLEFRANCHE
www.terres-du-lauragais.fr

MARDIS ET MERCREDIS 09H - 11H30
MARDIS ET VENDREDIS 15H30 - 18H

Lieu d'Accueil Enfants Parents

796 enfants accueillis avec leur famille

Un guichet unique information et accompagnement des familles en recherche d'un mode d'accueil sur le territoire



Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

188 enfants sur les **RAM centre**

136 enfants sur le **RAM Sud**

227 enfants au **RAM Nord**

ont été accueillis avec leurs assistant(e)s maternel(le)s

RENSEIGNEMENTS
Aux familles de jeunes enfants résidant sur la communauté de communes des Terres du Lauragais

Vous recherchez un mode d'accueil individuel et/ou collectif :

- ... sur le secteur Centre Sud ?
Milly, Caramat, Villefranche, Auzanville, Caramat, Caramat Nord, Caramat Sud
- ... sur le secteur Nord ?
Caramat, Caramat Nord, Caramat Sud, Caramat Nord, Caramat Sud

Deux coordinatrices vous rejoignent sur RDV pour :

- Vous renseigner sur les modalités d'accueil et les possibilités de votre secteur et de votre territoire.
- Vous accompagner dans la recherche d'un mode d'accueil individuel et/ou collectif.
- Vous remettre le dossier de pré-inscription en crèche ou halte-garderie et vous assister à la constitution d'un dossier de dossier pour vous accompagner et vous aider à trouver le mode d'accueil qui vous convient.

Coordinatrices Petite Enfance

SECTEUR CENTRE-SUD
Carole RAFFANEL
05 62 09 55 23
07 57 92 98 95 (pour les demandes de renseignements)

SECTEUR NORD
Ariëlle BARETS
05 62 09 45 00 - 06 45 91 05 72
07 57 92 98 95 (pour les demandes de renseignements)

TERRES L'AURAGAIS

Les événements de la petite enfance



Janvier 2019 :

- > Transfert du multi accueil *Ostal dels Pichons*, du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) et du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) de Villefranche-de-Lauragais
- > Transfert de la crèche associative, *Les tous petits* d'Avignonet



Multi accueil Ostal dels Pichons

Mars 2019: Journée pédagogique destinée à l'ensemble des agents de la petite enfance sur «*La communication empathique et la relation bienveillante*»



Journée pédagogique

Juin 2019 :

- > Inauguration du multi accueil de CARAMAN
- > Festico'Laur en partenariat avec le service enfance jeunesse
- > Ciné-débat «*Le cerveau des enfants*» (organisé par les RAM et le LAEP et la Clairière)



Inauguration du multi accueil de CARAMAN

Mai 2019 : conférence «*Éducation bienveillante*» à Nailloux



Novembre 2019 : «*La semaine sans jouet*», fabrication d'objet à base de matériel récupéré



Des ateliers d'éveil : musique et lecture

TERRES LAURAGAISES
La Communauté de communes des Terres du Lauragais organise

Journée Nationale des Ass. Mat

10h00-12h00 Ateliers ludiques
14h00-16h00 Ateliers pour les Ass. Mat: signalétique, gestes et posture...
16h00 à 17h00 Conférence: "Parents bienveillants, on ose le non!"

Gratuit

Samedi 16 novembre 2019
ALSH
3 AV. MENÈS FRANCE, VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS



Des spectacles de Noël programmés dans l'ensemble des structures du territoire



Enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2019 La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de création, d'aménagement, de coordination, d'organisation et de gestion :

- Des **accueils de loisirs**, activités accessoires à ces accueils, séjours courts, séjours de vacances, destinés aux enfants de 3 à 12 ans sur les temps du mercredi après-midi après l'école et des vacances scolaires, quels que soient les modes de gestion.

- Des **accueils de loisirs périscolaires** d'origine communautaire destinés aux enfants de 3 à 12 ans fonctionnant les lundi, mardi, jeudi, vendredi avant et après chaque demi-journée d'enseignement, et le mercredi matin avant la classe.

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **coordination des politiques publiques** contractuelles avec les institutions partenaires, pour les enfants de **3 à 12 ans**.

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet enfance auprès des communes.



Jeunesse

- La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **coordination, d'organisation et de gestion des accueils** éducatifs organisés dans les collèges du territoire, quels que soient les modes de gestion, ainsi que des **accueils, dispositifs et actions jeunesse** relevant de ces accueils éducatifs collèges pouvant se dérouler en dehors des établissements.

-La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en ma-

tière de **pilotage et de coordination de la politique publique territorialisée** en matière de jeunesse et des dispositifs contractuels qui en découlent (tels que la coordination et le pilotage des projets, la centralisation des dispositifs qui lui incombe PEDT, CEJ ...).

-La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente en matière de **soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet jeunesse auprès des communes.



Population enfance jeunesse :

1350 enfants de **3 à 5 ans** sur le territoire

3120 enfants de **6 à 11 ans** sur le territoire

4500 jeunes de **10 à 19 ans** sur le territoire

Dont 2270 collégiens scolarisés sur le territoire

Dont 1800 lycéens scolarisés sur le territoire



Des structures pour accueillir les enfants de 7 à 11 ans

7 Accueils de Loisirs Associés à l'École

(A.L.A.E) secteur Sud

> 1101 agréments

> Taux de remplissage : **79%**

8 Accueils de Loisirs sans hébergement

en gestion directe - (ALSH) Mercredis après-midi

> 595 agréments

> Taux de remplissage : **84%**

5 A.L.S.H Mercredis après-midi

secteur Sud

> 265 agréments

1 A.L.S.H Mercredis après-midi

secteur Centre

> 200 agréments

2 A.L.S.H Mercredis après-midi

secteur Nord

> 130 agréments

5 Accueils de Loisirs sans hébergement en gestion directe

(ALSH) vacances

> 520 agréments (+ 20 enfants à chaque séjours)

> Taux de remplissage : **78%**

> 3 A.L.S.H vacances

secteur Sud

> 240 agréments

1 A.L.S.H vacances secteur Centre

> 200 agréments

1 A.L.S.H Vacances secteur Nord

> 80 agréments

7 ALSH sur le territoire, gérés par des associations pour 280 agréments



Au total près de 1000 places les mercredis et plus de 900 les vacances avec une fréquentation moyenne de 670 enfants les mercredis et 630 pendant les vacances.

Des structures pour accueillir les enfants de plus de 11 ans

2 Maison d'Accueil Jeunes (M.A.J)

Mercredis/Samedis et Vacances Secteur Sud

> 40 agréments

> Taux de remplissage : **34%**

4 Accueil de Loisirs Associés au Collège

(A.L.A.C)

Secteur Sud/Centre et Nord

> 144 agréments (différents toutes les 30 mn pendant la pause méridienne)

> Taux de remplissage : **98%**



BILAN DES ACTIONS ENFANCE-JEUNESSE 2019



- **Modification de la facturation aux familles** : harmonisation sur l'ensemble des structures de Terres du Lauragais, passage de 6 quotients à 10, changement de calcul du quotient CAF des familles via Consultation du Dossier Allocatedatarepar les Partenaires (CDAP) et facturation électronique (paiement en ligne).
- **Harmonisation des règlements intérieurs** de toutes les structures enfance/jeunesse (A.L.S.H ; A.L.A.E ; M.A.J, A.L.A.C...)
- Création d'un **règlement intérieur et d'un dossier d'inscription unique** pour toutes les structures intercommunales
- Mise en place du **portail famille** sur l'ensemble des structures : chaque famille peut inscrire son enfant directement en ligne.
- Modification du **site internet** de la communauté de communes pour une meilleure communication familles
- Renouvellement du **Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J)** jusqu'en 2021 et première ébauche de travail pour la Convention Territoriale Globale (C.T.G) : réunions, CAF...
- Signature de la **charte et convention du Plan Mercredis** (dispositif Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S)/C.A.F)
- Mise en place des **ateliers parents/enfants** sur le secteur sud, à raison d'un par mois
- Mise en place d'une **soirée de formation**, sous forme de théâtre forum sur les pratiques professionnelles, organisée pour tous les animateurs avec l'intervention d'une association
- Organisation de **manifestations par les personnels du service enfance/jeunesse** à destination des parents et des enfants/jeunes (FESTICOLAUR, soirée de Noël, Téléthon...).



- **Ouverture des 4 A.L.A.C** au sein des collèges : Septembre 2019 aux collèges de Caraman, Nailloux, Villefranche de Lauragais et Saint-Pierre de Lages

- **Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (R.E.A.A.P)**, projet parentalité CAF :

- > **Les jeudis des parents** : Un cycle de 4 conférences a été proposé aux familles. Les conférences avaient pour thème: Les écrans, relation dans la fratrie, sans fessée, sans punition quelles solutions ? - cultiver le bonheur en famille.

- > **Les ateliers du vendredi** : Un atelier en juin 2019 à destination des familles dont les enfants rentraient en maternelle en septembre. Des ateliers ont été organisés autour de la cuisine et des jeux de sociétés.

- **Nomination d'un « Promeneur du Net »** au sein du Service Jeunesse : mise en place d'une présence éducative sur le Net (convention de partenariat C.A.F de Janvier 2019 à Décembre 2022)

PRESTATION DE SERVICE AUX COMMUNES :

Educateur sportif (écoles du secteur Centre)

Nombre de communes qui ont bénéficié de ce service : 6 communes (Avignonet, Gardouch, Montesquieu, Montgaillard, Vieillevigne, Villenouvelle)

Nombre d'heure d'intervention de l'éducateur sportif : 986h/an

Principales actions réalisées :

- > Apprentissage de la natation avec 6 écoles

- > Activités cycle et sécurité routière pour les élèves de GS, CP et CE1

- > Cross des écoles (280 enfants de 6 écoles des maternelles au CE1 à Villenouvelle et 320 enfants de 7 écoles à Avignonet- Lauragais)

- Randonnée pédestre, découverte du milieu rural et sécurité piétonne, activité cirque.



Insertion

La communauté de communes Terres du Lauragais est compétente pour la mise en œuvre d'une politique d'insertion des populations en difficulté par le biais de chantiers d'insertion.

Chantier d'insertion environnement - activités de la Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

Les activités du chantier environnement s'exercent sur deux types d'ateliers :

- > Réhabilitation du petit patrimoine bâti
- > Travaux paysagers

Chantier d'insertion animation - activités de la Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

- > Animation d'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) et accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)



Chantier d'insertion environnement



Salariés accueillis par des encadrants techniques diplômés et un Conseiller en insertion professionnelle en 2019 :

- > **18 salariés** accueillis en 2019 sur le chantier animation
- > **13 salariés** accueillis en 2019 sur le chantier environnement

Retour vers l'emploi

- > **5 sorties dynamiques** de ces salariés dans l'emploi durable ou de transition en 2019

Organisation de 2 comités techniques et 1 comité de pilotage par an avec la présence de nos partenaires (CD31 ; Mission locale, pôle emploi, ADRAR)

Actions d'accompagnement social 2019

- Actions d'accompagnement visant à faciliter l'accès à la santé

> Vérification pour tous du suivi médical, Recueils des problèmes de santé des salariés et orientation si besoin vers des spécialistes, Intervention psychologue du monde, Centre Médico-Psychologique (CMP), Actions CMSO, Bilan Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Médecine du travail, Journée Handicap à la Maison de Services au Public (MSAP), Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SES-SAD), Hospitalisation

- Actions d'accompagnement relevant du logement

> Diagnostic pour tous les salariés, Relais vers les travailleurs sociaux et la mairie, Recherche de logement avec l'aide du Conseiller en insertion professionnelle (CIP), Maison de Services au Public (MSAP), mairie, logement social, démarche maintien logement après avis d'expulsion

- Actions d'accompagnement visant à résoudre les freins à la mobilité

> Autofinancement du permis, Informations sur la gratuité des transports, covoiturage pour participer aux ateliers

- Actions d'accompagnement destinées à l'apprentissage de l'autonomie

> RV site Maison de Services au Public (MSAP) de façon individualisée / France connect, Parcouréo, point santé, C.V, ateliers en vue de créer une cohésion de groupe : atelier le pied à l'encrier, picto quizz, atelier mobilité, atelier sur les compétences sociales

- Actions de mobilisation pour l'emploi (information sur les métiers et les secteurs en tension, visites d'entreprises, ...)

> Salariés informés sur le marché de l'emploi en lien avec leurs souhaits, Consultations des offres d'emploi en lien avec les métiers visés, Valorisation des compétences à travers les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), Markethon, Forum Pôle Emploi Villefranche de Lauragais, Consultations les métiers via : vidéo métiers, Fiches métiers Parcouréo, Fiches du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

- Actions liées à la réalisation du projet et à l'accompagnement au retour à l'emploi (Technique recherche emploi)

> Actions Maison de Services au Public (MSAP) et CIP, Parcouréo : passation tests émergence de projets professionnels, Travail sur les compétences sociales, techniques et transversales, CV et Lettres de Motivation, Compte Personnel de Formation (C.P.F), Consultation Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP), Inscription France Connect/Ameli, Rencontres des entreprises du Lauragais organisées par la MSAP en octobre 2019, Réactualisation des droits Pôle Emploi, Prospection entreprises par le Conseiller en insertion professionnelle (CIP), Participation du Conseiller en insertion professionnelle (CIP) à la réunion mensuelle économie entreprises Terres Du Lauragais, Partenariat renforcé avec la responsable de service, Captation offres d'emploi réseau Union Cépière Robert Monnier (UCRM), Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), Périodes d'immersion en entreprise

- Actions permettant l'accès à la formation

> Formations

- Actions d'accompagnement relatives au développement personnel (loisirs, culture)

> Recherche documentaire + WEB + film et débat d'idées, participation et finalisation du film, sorties, participation à la manifestation du « Pied à l'encrier » au C.D 31, Manifestation Le Pied à l'encrier juin 2019, atelier cuisine et préparation d'évènementiel (présentation film sortie Sidobre 2018), Atelier estime de soi.

Maison des Services Au Public (MSAP)



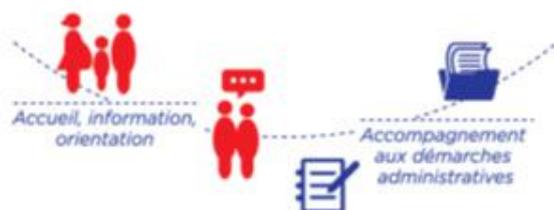
Public accueilli en 2019

Accueil d'un public majoritairement féminin (60%) et en recherche d'emploi (53%)

Les demandes concernent principalement l'emploi-formation-insertion, le social-solidarité – puis l'administration et les finances

Nombre de visites pour l'année : **976**

Nombre de services rendus par l'agent pour l'année : **4785**



- > lundi de 13h30 à 17h,
- > mercredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- > vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les évènements MSAP

LE MARKETHON DE L'EMPLOI - 26 septembre 2019

Journée de préparation : 35 inscrits et 27 présents -

Jour J : 30 participants

175 visites – 63 employeurs avec propositions - 103 propositions d'emploi

JOURNÉE PORTES OUVERTES 2019

Des permanences se sont tenues dans Les communes de Lanta, Ste Foy d'Aigrefeuille, Avignonet Lauragais, Villefranche de Lauragais, Caraman.

9 visites ont pu être réalisées par la suite (Lagarde, Renneville, Vieilleville, Montclar, Vendine, Aurin, Toutens, Mascarville, Maureville)

Nouveau ! CAFÉ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

A qui s'adresser ? Comment communiquer efficacement ?

à vos démarches !

1 MARDI PAR MOIS de 14h à 16h

PROCHAINES DATES

mardi 19 février
mardi 19 mars
mardi 16 avril
mardi 14 mai
mardi 18 juin

de 14h à 16h à la MSAP

SUR INSCRIPTION au 05 34 66 91 64

MSAP des Terres du Lauragais
1 rue de la République
31500 Nailloux
05 34 66 91 64
msap.tdisud@terres-du-lauragais.fr

TERRES LAURAGAIS
Maison des services au public

Contribution à l'organisation et animation de phase collective de la GARANTIE JEUNES

JEUNES délocalisation Caraman – 23 avril au 10 mai 2019

Participation à deux gros évènements sur le territoire

RENDEZ-VOUS ENTREPRISES en Lauragais

LE NUMÉRIQUE TRAVAILLEZ AUTREMENT

LUNDI 14 OCTOBRE 2019
CLSH VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS À 17H30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
www.terres-du-lauragais.fr
05 31 50 45 64

> Rendez-Vous Entreprises en Lauragais
Piloté par le service économie – 14 octobre

> Forum de l'emploi
Piloté par pôle emploi – 6 juin 2019

Contribution à l'accompagnement socio-professionnel des chantiers d'insertion

- Parcours en 6 étapes proposé à chaque salarié (parcouré)
- Réunion mensuelle de suivi entre le conseiller en insertion professionnelle et la MSAP
- Participation au comité technique, au comité de pilotage et au dialogue de gestion



Transport A la Demande (TAD)

TAD de Lanta

Issu du SIVOM de LANTA puis transféré à Cœur Lauragais lors de l'intégration en 2014

Jours et horaires de fonctionnement :

Du lundi au vendredi

Destination proposée : aller/retour au métro de Balma-Gramont, (rabattement vers les lignes régulières)

Transporteur à contacter : ALCIS au 05 61 86 46 47

Modalités : réserver 2h minimum avant le départ, la veille pour un départ avant 8h30

Tarif : 2,00 € la course par personne (4€ A/R)

TAD de Caraman

Issu de Cœur Lauragais

Jours et horaires de fonctionnement :

Le jeudi matin

Destination proposée : aller/retour au marché de Caraman

Transporteur à contacter : ALCIS au 06 84 52 82 26

Modalités : contacter au plus tard la veille du déplacement

Tarif : 2,00 € la course par personne (4€ A/R)

TAD de Villefranche

Issu de Cap Lauragais

Jours et horaires de fonctionnement :

Le vendredi matin

Destination proposée : aller/retour au marché de Villefranche de Lauragais

Transporteur à contacter : ALCIS au 06 12 54 30 84

Modalités : contacter au plus tard la veille du déplacement

Tarif : 2,00 € la course par personne (4€ A/R)

Usagers 2019

Tad Lanta : **10481 usagers**

Tad Caraman : **417 usagers**

Tad Villefranche : **136 usagers**



Réflexions menées en 2019

- Etude réalisée en partenariat avec le CD 31 concernant le TAD de LANTA
- Des usagers globalement satisfaits du service et des conducteurs
- Des demandes d'horaires supplémentaires et parfois d'une amélioration des conditions de réservations

- La mobilité a été identifiée comme un enjeu majeur sur le territoire par les techniciens des différentes institutions qui travaillent actuellement sur le Projet Social de Territoire.

ATOUTS +

- Transport à la demande et initiatives de certaines communes de TDL
 - Constat patagé des carences sur ce thème et début d'une dynamique partenariale pour améliorer la proximité : territorialisation CD/MDS
- + pôle de proximité TDL, équipe mixte, insertion RSA, groupe de travail MSAP

FAIBLESSES =

- Déséquilibre services transports Nord-Sud
- Accès aux services éloignés : Pôle emploi à Villefranche, Labège et Balma. Fermeture de la CAF de St-Orens.
- Peu de projets en lien avec la mobilité, (covoiturage secteur Nord, tiers-lieux...)
- Fort mouvement pendulaire, métropole-territoire communautaire.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et suite à la modification des statuts de la communauté de communes, le CIAS des Terres du Lauragais a intégré le service d'aide à domicile et le service portage de repas.

Il est donc désormais compétent pour :

- La fourniture et le portage de repas à domicile pour les communes éloignées de plus de 9.9 km d'un service de portage de repas d'initiative publique communale.
- La Maisons d'Accueil Résidence pour l'Autonomie (MARPA) d'initiative publique existante et à créer.
- Les Services d'aides à domicile (existants ou à créer) d'initiative publique sur le territoire pour les missions suivantes :
 - > Entretien de la maison et travaux ménagers
 - > Préparation des repas à domicile
 - > Assistance administrative à domicile

MARPA

La Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie est adaptée aux seniors où chacun peut continuer à vivre comme il le souhaite.

La MARPA remplit les objectifs qui lui ont été assignés : accueillir les personnes âgées peu dépendantes dans un établissement sécurisé en essayant de maîtriser au mieux les dépenses et le coût de leur hébergement. Les paramètres financiers doivent cependant permettre à chacun d'accéder à ce type d'hébergement.

La MARPA Cœur Lauragais, située à Auriac sur Vendinelle, est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Terres du Lauragais, depuis le 1^{er} janvier 2019.

Résidence Autonomie de 24 places

- > Composée de 22 logements T1 Bis de 31 m² (dont 2 logements d'accueil temporaire) et de 1 logement T2 de 46 m².
- > Chaque résident dispose d'un logement privatif de plain-pied aménagé avec son propre mobilier. (Les animaux de compagnie sont acceptés).

Présence permanente d'une équipe de professionnel à l'écoute et au service des résidents, 24h/24, toute l'année, d'un système de téléassistance

La MARPA a été complète toute l'année – avec 3 nouveaux arrivants en cours d'année 2019
Depuis son ouverture en 2009 ce sont 119 résidents qui ont été accueillis

Moyenne d'âge des résidents accueillis : **79 ans, 80% sont des femmes**

Evènement majeur 2019

-10 ans de la MARPA – septembre 2019

> Le 21 septembre 2019, plus de 80 personnes ont participé à la journée festive de l'Anniversaire des 10 ans de la Marpa, moment fort de l'année, pour les résidents, les familles, le personnel et les élus

Principales actions réalisées :

- Les ateliers hebdomadaires animés par des intervenants extérieurs ont été suivis par 20 personnes en moyenne.
 - > L'atelier gymnastique douce, l'atelier mémoire, l'atelier peinture et modelage sur terre, et l'atelier potager.
- Le repas de Noël a clos cette belle année 2019 autour d'un repas qui a réuni 70 personnes dans la salle à manger de la résidence.



Portage de repas

Le service de portage de repas à domicile est géré en régie sur l'ancien périmètre de la communauté de communes de Cœur Lauragais (soit 27 communes)

Seule la confection des repas a été déléguée à un prestataire dans le respect de la procédure des marchés publics de prestation de services en procédure adaptée.

Ce service est ouvert aux **personnes de 60 ans et plus** ainsi qu'aux **personnes dépendantes ou handicapées** habitants sur le territoire ne bénéficiant pas d'offre de service similaire dans un rayon de 9.9 km.



Le repas est facturé 6.56€.

Nombre de bénéficiaires : Le service répond en moyenne au besoin de 57 foyers/ jours.

Repas servis :

Ce nombre augmente de 20/30 personnes si on parle du nombre de foyers annuel ayant bénéficié du service amenant ce nombre aux alentours de 90 bénéficiaires par an.

> **1416 repas** livrés en 2019

> **32786 repas** aux collectivités

Service d'Aide A Domicile (SAAD)

Le service d'aide aux personnes propose un accompagnement et une aide dans les tâches ordinaires de la vie quotidienne au travers de son service prestataire.

Prestations réalisées :

- > L'entretien courant du logement
- > L'aide aux repas
- > L'aide partielle à la toilette
- > L'aide à la mobilité (le lever, le coucher)
- > Soutien psychologique
- > L'accompagnement extérieur :
 - aide à la marche
 - aide aux courses
- > L'assistance administrative

Ce service est aujourd'hui **territorialisé** et bénéficie aux 10 communes du secteur Sud (Saint Léon, Nailloux, Calmont, Seyre, Aignes, Monestrol, Montgeard, Mauvaisin, Gibel, Caignac)



Objectif : Apporter une aide la plus proche des besoins de la personne aidée.

Actions réalisées auprès des bénéficiaires :

> **Juin 2019 :** Journée citoyenne - partage de bon temps avec les bénéficiaires : belote, petits chevaux et loto en écoutant du Charles Aznavour

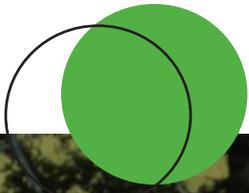
> **Octobre 2019 :** concours photo du SAAD

117 bénéficiaires

> Dont **73% de femmes**

> **Moyenne d'âge des bénéficiaires : 78 ans**

> **15 502 heures** de prestation réalisées



PÔLE TECHNIQUE



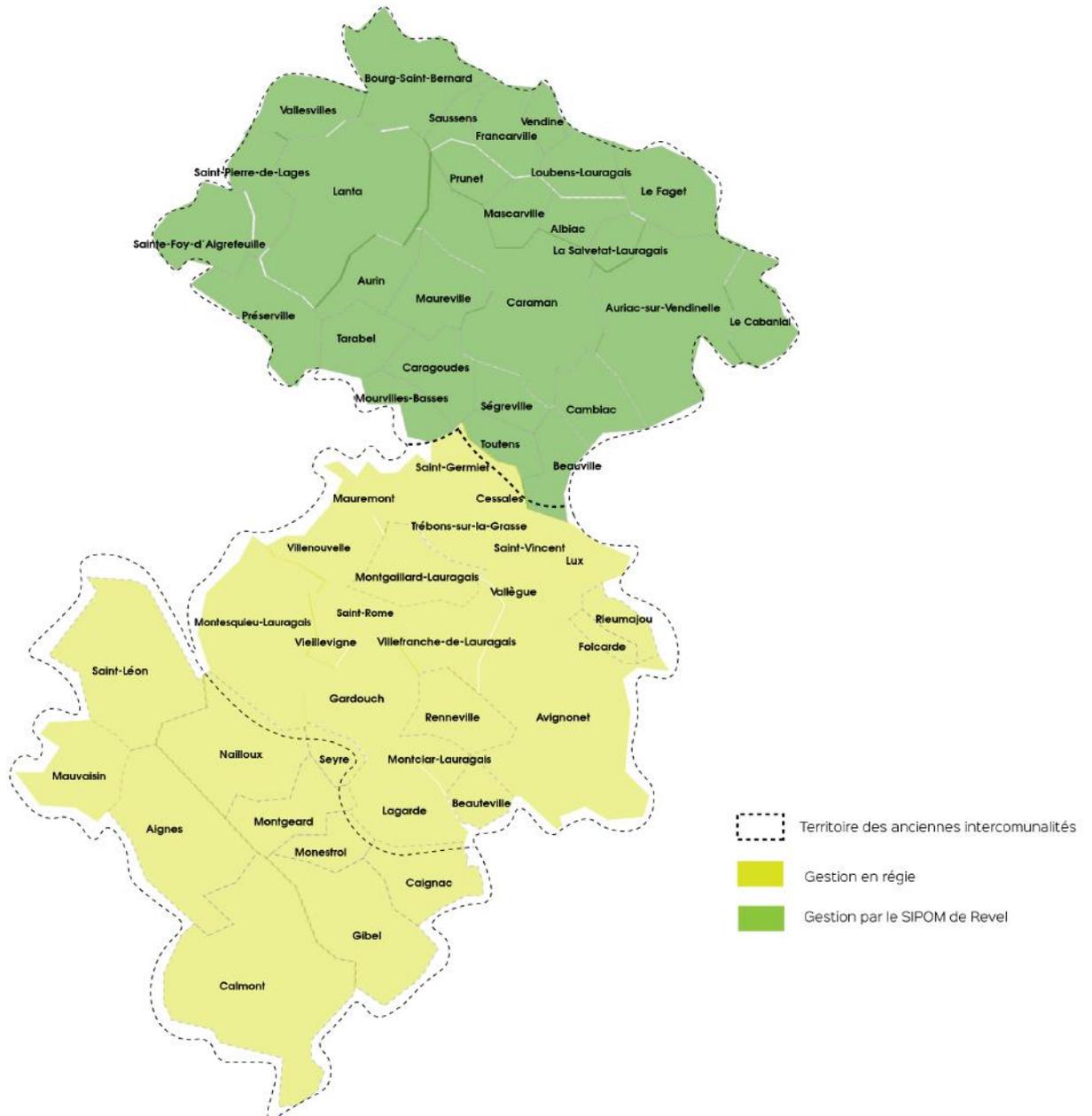
Gestion des déchets

Seules les 31 communes des **secteurs centre et sud** sont concernées par ce rapport :

23 643 Habitants (Gestion en régie) -

Le secteur **nord** est géré par le **SIPOM de Revel**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU LAURAGAIS
 58 COMMUNES / 38 545 HAB.

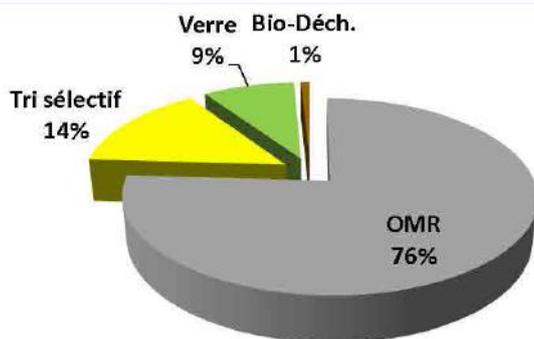


La collecte des déchets

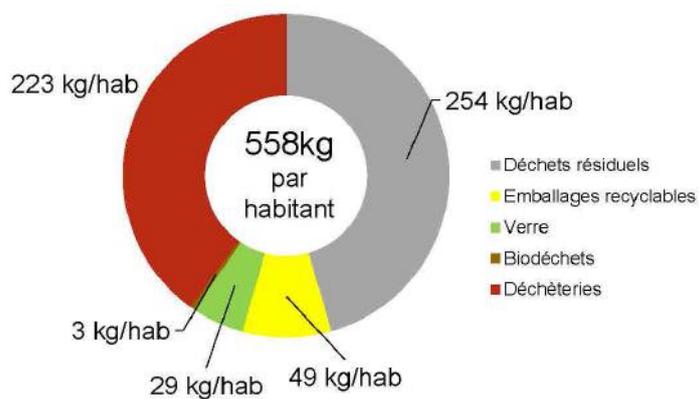
Le tonnage

Ordures ménagères résiduelles	Déchets ménagers recyclables	Verre	Biodéchets
 6009 T	 1153 T	 685 T	 63 T

Répartition des déchets collectés en 2019



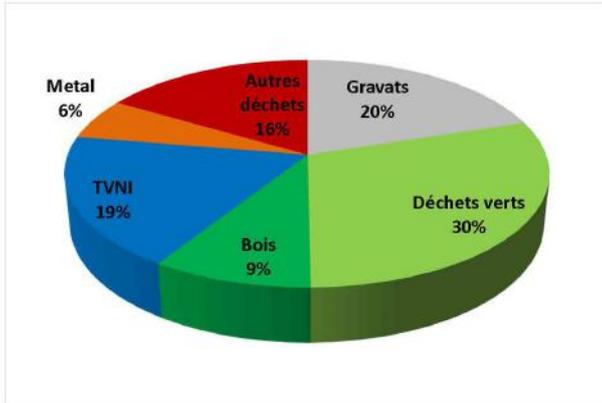
Production de déchets par habitants en 2019



Les déchetteries

62499 usagers accueillis sur les déchetteries de **Montgeard et Villefranche**

Répartition des principaux flux en 2019



Gravats	1059,75
Déchets verts	1571,47
Bois	483,90
TVNI	985,74
Metal	311,03
Autres déchets *	869,47

*Déchets ménagers spéciaux (DMS), huiles de vidange, huiles alimentaires, déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), piles, lampes, radios, textiles, cartouches, capsules, cartons, DEEE, mobilier.



Actions de prévention et de communication réalisées par l'ambassadeur du tri

5 interventions en milieu scolaire
111 personnes sensibilisées

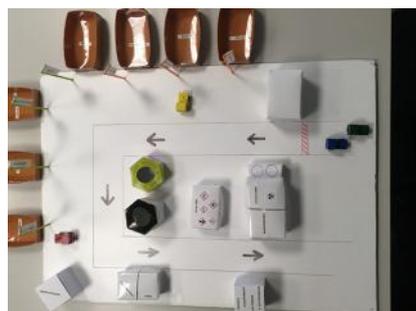


25 sensibilisations au tri des professionnels :
93 personnes sensibilisées

Sensibilisation au tri des administrés en porte à porte
85 personnes sensibilisées

2 Animations (marché, manifestation)
57 personnes sensibilisées

1 visite de la déchetterie
29 personnes sensibilisées



35 kits de compostage distribués
(composteur de 300l, bioseau de 10l et guide du compostage)
> La distribution a démarré le 1^{er} septembre 2019

Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)



L'élaboration des PLPDMA est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, conformément à l'article L.541-15-1 du code de l'Environnement.

Le décret n°2015-662 du 10 juin 2015 en précise le contenu et les modalités d'élaboration. Il est codifié aux articles R541-41-19 à 28 du code de l'environnement.

L'objectif à atteindre entre 2010 et 2020 consiste à :

- Réduire de 10% les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) produits par habitant
- Stabiliser, puis réduire la production de Déchets d'Activités Economique (DAE)

Le PLPDMA a été validé par le conseil communautaire le 17 décembre 2019.



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le secteur Centre et Sud ont intégré le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne et lui ont transféré la compétence : Assainissement Non Collectif (ANC) depuis 2009

A fin 2016, la communauté de communes des Terres du Lauragais s'est substituée au sein du SMEA31 pour la compétence (ANC) sur ces périmètres.

Sur le secteur Nord du territoire le service était géré en régie jusqu'à fin 2019.

Sur ce secteur Nord, la mission de diagnostic des dis-

positifs d'assainissement non collectif a été rendue équitablement par le SPANC à l'échelle des 27 communes du secteur Nord représentant plus de 4000 installations.

Les diagnostics ont été réalisés en 2019 sur les communes de Vallesvilles, Lanta, Sainte Foy d'Aigrefeuille et Saint-Pierre de Lages

469 CONTROLES EFFECTUES EN 2019

DIAGNOSTIC	190
CONCEPTION	78
REALISATION	99
VENTE	102

Le reste du territoire est géré par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) (CF rapport d'activité Reseau 31 de 2019)

A fin 2019, la communauté de communes a décidé de la clôture de la régie et de l'extension du périmètre d'intervention du SMEA pour l'ensemble du territoire à compter de janvier 2020.



Patrimoine



Interventions et travaux en régie sur les bâtiments et espaces verts intercommunaux

- **Entretien quotidien** d'une trentaine de sites intercommunaux

- > 10 crèches + 3 RAM
- > 1 centre de loisirs
- > 4 bâtiments administratifs
- > 3 ateliers techniques
- > 2 déchetteries
- > 3 gymnases et 1 stade
- > Lac de la Thésauque - base de loisirs et cheminement autour du lac

- **Entretien des sentiers de randonnées**

- > 5 boucles labélisées secteur sud
- > 5 boucles en cours de labélisation secteur nord

- En parallèle le service mène des **travaux créations** ou de **modifications** plus structurants pour améliorer la fonctionnalité des bâtiments et espaces intercommunaux

- > Réfection d'une portion d'un sentier de randonnée au Rival
- > Création de points de collecte
- > Ouverture de cloison à la crèche *Ostal dels pichons*



Prêt de matériel aux communes

- > **Nacelle**: 31 locations
- > **Barrières**: 21 prêts
- > **Chaises**: 12 prêts de chaises (200 chaises en moyenne par prêt)
- > **Chapiteaux et podium**: 14 mises à disposition

Interventions sur les 9 communes conventionnées

Mise à disposition annuelle ou ponctuelle de personnel et/ou de matériel pour des :

- > Travaux d'espaces verts
- > Travaux de bâtiments

9 communes conventionnées en 2019 :

Loubens , Tarabel, Maureville, Mascarville, Francarville, Segreville, Mourvilles Basses, Toutens, Vendine

- **3 539,15 h** d'interventions sur les communes en 2019



- Pool routier

> Le conseil départemental nous a notifié l'enveloppe pool routier 2019-2021 pour un montant total de 4207813 euros HT.

- Pour 2019, 10% de l'enveloppe a été réalisé: 420 781.30 euros HT soit 504 937.56 euros TTC

- En parallèle les 30% restants du pool 2016-2019 ont également été réalisés

- Sur 12 communes volontaires et qui ont participé pour augmenter leur enveloppe travaux 312 375 euros de travaux ont été programmés

- Programme PATA

> 28 communes ont bénéficié de travaux de réparation de « *nids de poule* » effectués par les entreprises mandataires du marché pour un montant de 99 495,00 euros TTC soit 33 jours d'intervention

- Dégâts d'orage

> L'ensemble des dégâts d'orages sur les voies communales du territoire des Terres du Lauragais ont couté 191 854,26 euros

TTC de travaux de nettoyage et de réparations de chaussée

- 15 communes impactées par les dégâts d'orage en 2019

- Enrobé à froid

> Pour l'année 2019, un programme de 23 005,54 euros TTC réalisé. A la demande des communes, Terres du Lauragais a financé et organisé des livraisons de 135 Tonnes d'enrobé à froid sur l'ensemble du territoire.

- Epareuses

> 3 Secteurs d'intervention avec :

- **21 communes du secteur centre** fauchées en régie par l'équipe épareuse.

• Acquisition d'une nouvelle épareuse en 2019

• **3 passages effectués sur le secteur centre**, début de la prestation en avril 2019, fin en janvier 2020

• Linéaire du secteur centre : 300km x 8 (8 passes puisque 3 passages) = **2400km**

- **37 communes des secteurs Nord et Sud** fauchés par des prestataires

• Linéaire entretenu secteur Sud : **213 km**

• Linéaire entretenu secteur Nord : **461km**



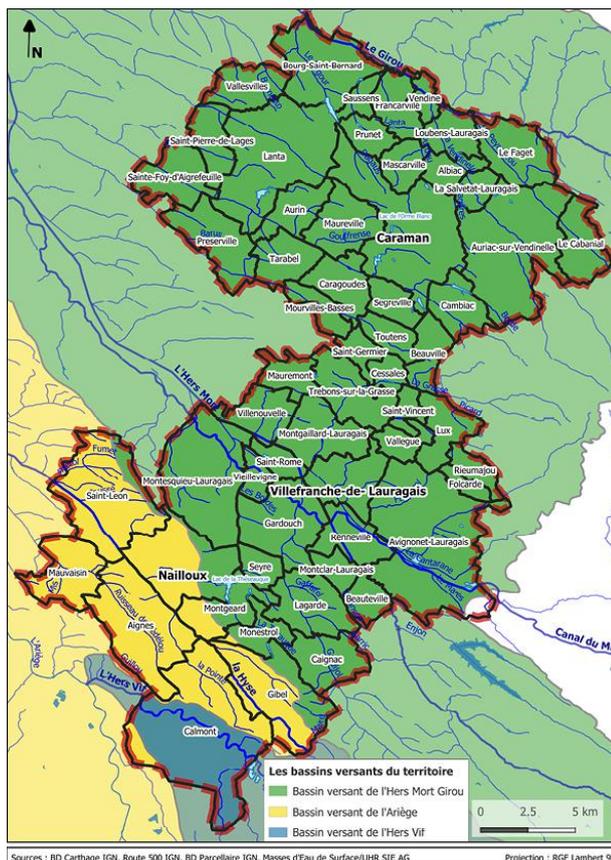
GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018.)

La compétence a été transférée à 3 syndicats selon les bassins versants :

- **Le SBHG** pour le bassin versant de l'Hers Mort Girou
- **Le SYMAR** pour le bassin versant de l'Ariège
- **Le SBGH** pour le bassin versant de l'Hers Vif

Le coût de cette compétence est financé par la taxe GEMAPI



Principales actions réalisées en 2019

Le SBHG pour le bassin versant de l'Hers Mort Girou

> Entretien des cours d'eau et ripisylve : sur le Dagour, la Seillonne, la Marcaissonne, la Saune, l'Olivet et le Dourdou

- Orage 5 août / crue décennale du 13 décembre sur la Vendinelle

> Renaturation des cours d'eau et des milieux aquatiques

- Hers : Renneville, Villeneuve

- Marcaissonne : Mourvilles Basses et Toutens

- Seillonne Dagour Dourdou : Caraman

- Sausse : Lanta, Vallesville : Plantations réalisées en lien avec l'école de la commune de Vendine

- Problèmes sur le Dagour : intempéries et refus de travaux par les agriculteurs

Le SYMAR pour le bassin versant de l'Ariège
> Etat des lieux réalisé sur les masses d'eau de l'intercommunalité, présenté aux élus en juin 2019

- Interventions sur Gibel suite aux inondations avec de nombreuses coulées de boue – contact du syndicat pour faire des relevés nécessaires

Le SBGH pour le bassin versant de l'Hers Vif

> Entretien des 3 cours d'eau sur Calmont : Le Grand Hers, le Cazeret et le Tor

- PPI 2016 2020 pas d'entretien de ripisylve sur ces cours d'eau

- Gros travail engagé (étude de définition du développement durable Bureau d'étude AR-TELIA-93 000€ - lancé en juin 2019) sur le Tor et le Cazeret

- Pollution diffuse – lien avec le SPEHA pour trouver la source de cette pollution.



Déploiement de la fibre

Rapport 2019 du Syndicat Haute Garonne Numérique



Le Conseil départemental s'est doté d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit sur tout le territoire de la Haute-Garonne en 4 ans (2019 - 2022).

Le portage du projet est assuré par le syndicat mixte *Haute-Garonne Numérique*, composé du Département et de l'ensemble des communautés de communes (dont la communauté de communes des Terres du Lauragais) et communautés d'agglomérations hors zones « denses » (Toulouse Métropole, Plaisance-Du-Touch, Ramonville-Sainte-Agne et Muret).

Quant aux opérations de déploiement,

elles ont été confiées, dans le cadre d'une délégation de service public, au groupe *Altitude Infrastructure* et à *Fibre 31*, qui se sont engagés pour 2022 à raccorder 280000 prises au très haut débit par la fibre optique.

Toute l'économie locale est irriguée par ce projet : en plus des 7 entreprises sous-traitantes principales, ce sont plus de 50 entreprises de second rang dont 29 Haut-Garonnaises qui sont mobilisées, et plus de 300 équivalents temps plein. Par ailleurs, le catalogue de service négocié permet de faire émerger, à côté des grands opérateurs, des compétiteurs locaux proposant des services de proximité.



GRANDS ÉVÈNEMENTS 2019

- > Programme « *La fibre pour tous* »,
- > Achèvement de la pose des 10000 prises fibre optique prévues pour la 1^{ère} année du programme,
- > Arrivée des premiers grands opérateurs sur le réseau,
- > Ouverture commerciale du réseau au grand public et aux entreprises.
- > Programme « *montée en débit* » par la modernisation du réseau de cuivre et le déploiement d'un réseau radio complémentaire,
- > Transfert de l'exploitation du réseau radio dans le cadre d'un nouvel appel d'offres,
- > Déploiement des derniers sites.

> L'année 2019 est marquée par la poursuite des études et des travaux engagés en 2018 et par les premiers raccordements au réseau de fibre optique.

27 août 2019 : Pose NRO Sainte-Foy-d'Aigrefeuille

19 décembre 2019 : Poses NRO Caraman



© glenn-carstens-peters

GRANDS PROJETS COMMUNS DE 2019



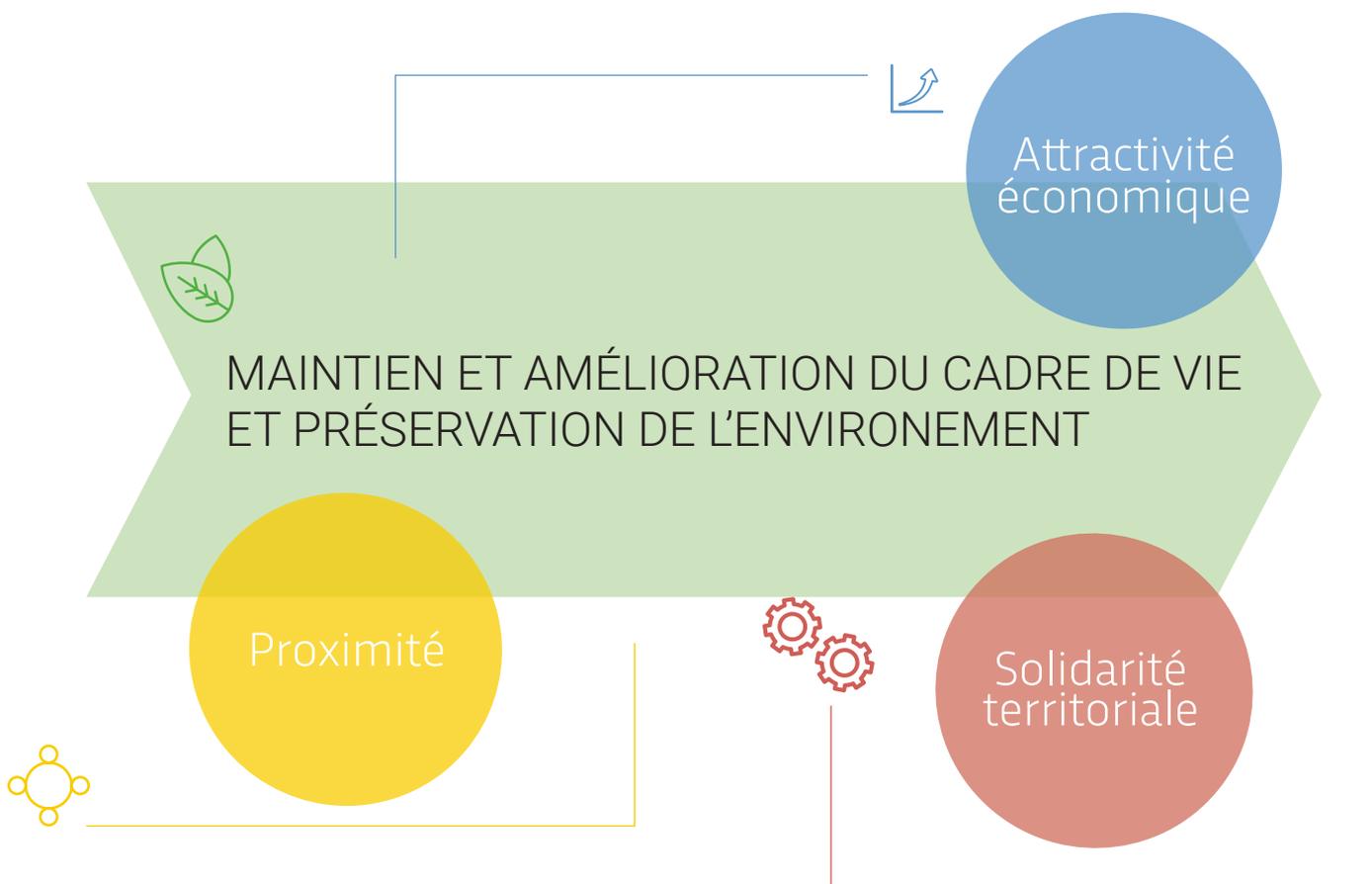


S'il n'y a aucune obligation légale à écrire un projet de territoire, il est apparu incontournable voire inéluctable d'en élaborer un. La dimension politique d'un tel projet en termes de prospective et de développement local est évidente.

Initié mi-2018 avec l'appui technique du conseil départemental de la Haute-Garonne pour l'élaboration du *Diagnostic Territorial*, il a été présenté au conseil communautaire en mars 2019.

Un certain nombre de réunions de travail, auxquelles participaient élus et techniciens a rythmé le reste de l'année pour aboutir à un atelier participatif dont l'objectif fût de définir les actions phares à mettre en place par thématique d'intervention.

Cette proposition est une étape essentielle qui pose les bases du projet. Après les échéances électorales de mars/avril 2020 la nouvelle gouvernance devra s'approprier cette proposition pour l'adapter et surtout approfondir son contenu et ses actions.



Le projet social de territoire

Suite au diagnostic social de territoire réalisé en 2019 avec le soutien des services de la Maison Des Solidarités (MDS), plusieurs enjeux ont été mis en évidence :

- Enfance, jeunesse et famille :

Une meilleure connaissance et identification des besoins des jeunes (de 11 à 25 ans)

Une réponse aux besoins en parentalité (écoute, lien parents/enfants et lien social) sur les territoires Sud et Nord

La coordination et la prise en charge des situations de violences intra familiales

- Personnes âgées et personnes en situation de handicap :

Les besoins en accueil intermédiaire (entre le domicile et la maison de retraite)

La question de l'isolement et de la précarité des Personnes Agées (PA)/Personnes Handicapées (PH).

L'inclusion des enfants en situation de handicap dans la vie locale (nécessité d'une continuité d'accompagnement entre l'école et les

différents lieux de vie de l'enfant)

- Inclusion :

La prise en charge de l'illettrisme et de l'illectronisme : repérage et accompagnement (tout public)

- Le logement :

Faire un état des lieux des logements sociaux (typologie, volume, état) et logements dégradés

Un plan d'insertion plus structuré pour les plus éloignés de l'emploi : jeunes, chômeurs longue durée...

- Santé :

L'accès aux soins psychiques pour les enfants et adultes
Les zones blanches des médecins généralistes et certains spécialistes.

- Mobilité :

La mobilité sur le territoire : frein pour l'accès aux droits et à la santé, à l'insertion socio professionnelle, aux besoins primaires.

Ce diagnostic sera affiné par les groupes de travail ultérieurs, en fonction des thématiques prioritaires.



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



Le PCAET est un outil de planification à la fois stratégique et opérationnel ayant pour but :

- La réduction des Gaz à Effet de Serre (GES)
- L'adaptation au changement climatique
- Le développement des Energies Renouvelables (ENR)
- La maîtrise de la consommation énergétique
- La qualité de l'air

La Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015 a confié la mise en place des PCAET aux intercommunalités de plus de 20000 habitants (article 188).

Terres du Lauragais a décidé avec les 3 autres communautés de communes membres du SCOT de transférer la compétence du PCAET au PETR du Pays Lauragais.

- Le PETR est le coordinateur et le porteur de l'élaboration du PCAET.
- Ainsi porté par le PETR cela permet que le PCAET s'articule avec le SCOT et le projet de territoire

Le projet de plan climat, soumis à l'organe délibérant du PETR, a été adopté à unanimité en séance du conseil syndical le 10 Février 2020. Chaque communauté de communes membre, a délibéré au préalable au sein de son conseil communautaire et la communauté de communes des Terres du Lauragais avait délibéré le 28 janvier 2020 par la délibération N°DL2020_016.

Un plan d'action a donc été déterminé pour les 6 prochaines années.

- 8 finalités :
- 20 objectifs stratégiques
- 40 objectifs opérationnels
- 243 actions pour le PCAET du PETR
- 123 actions pour le PCAET déclinées à Terres du Lauragais





INFORMATION

Le présent rapport dresse un bilan synthétique de l'action de la communauté de communes de Terres du Lauragais. Ce document constitue un outil de référence à l'intention des élus communautaires et conseillers municipaux des communes membres

Ce rapport a été établi en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Edité par Terres du Lauragais,
Communauté de communes.
73 av de la Fontasse -
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Directeur de publication Christian Portet
Directrice de la rédaction : Elodie Caquineau
Photographies : Isabelle Aubry
Réalisation Isabelle Aubry
Imprimerie : BCR imprimeur
Papier offset 80g



SIÈGE ADMINISTRATIF

73, av de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
Tél. 05 31 50 45 50
Mail : accueil@terres-du-lauragais.fr

ANTENNES

Secteur Caraman
7, av du 8 mai 1945 - 31460 Caraman

Secteur Nailloux
3, rue de la République - 31560 Nailloux

www.terres-du-lauragais.fr

SUIVEZ-NOUS

